

3D COURTAGE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €uros
Siège social : 80 Route de Mantes
78240 Chambourcy
938 240 736 RCS VERSAILLES**

**STATUTS MODIFIÉS PAR
LE PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 3 JANVIER 2025**

STATUTS



Paraphe
Daa

Paraphe
KD

Paraphe
RDA

Les soussignés :

Monsieur Romain DE ALMEIDA
demeurant 9 sente des sarrazins 78740 EVECQUEMONT
né le 23/12/1989 à SAINT CLOUD 92
de nationalité française

Monsieur Kevin DOCQUOIS
demeurant 24 rue de la Fontenelle 78270 BONNIERES SUR SEINE
né le 22/01/1987 à SAINT CLOUD 92
de nationalité française

Monsieur Antony DE ALMEIDA
demeurant 18 rue des cottages 78630 ORGEVAL
né le 29/06/1992 à SAINT CLOUD 92
de nationalité française

Ont décidé de constituer entre eux une société à responsabilité limitée et ont adopté les statuts établis ci-après :

ARTICLE 1 - FORME

Il est formé, entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée régie par les lois et règlements en vigueur, ainsi que par les présents statuts.

ARTICLE 2 - OBJET

La Société a pour objet :

Courtage et d'intermédiaire en opérations bancaires, ainsi que tout les services et prestations s'y rattachant.

De gestion d'affaires ou de patrimoine.

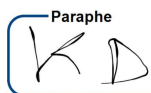
De conseil aux entreprises aux personnes physiques.

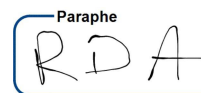
Prestations de services.

Courtier en assurance.

Transaction immobilière, gestion immobilière, conseil en investissement immobilier, mandataire, intermédiaire en opération de banque et service de paiement, apporteur d'affaires.

Paraphe


Paraphe


Paraphe


La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

ARTICLE 3 - DENOMINATION

La dénomination de la Société est : 3D COURTAGE

Dans tous les actes et documents émanant de la Société, la dénomination sociale doit être précédée ou suivie immédiatement des mots "société à responsabilité limitée" ou des initiales "SARL" et de l'énonciation du montant du capital social.

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 80 route de mantes 78240 Chambourcy

Le déplacement du siège social est décidé par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales. Le siège social peut cependant être transféré en tout endroit du territoire français par une simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

ARTICLE 5 - DUREE

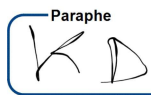
La durée de la Société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

ARTICLE 6 - APPORTS

Le capital social est constitué par les apports suivants :

Apports en numéraire

Paraphe


Paraphe


Paraphe
